



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE RECRUTE :

UN CHARGE DE MISSION (H/F) CHEMINS DE RANDONNEE ET ITINERANCES DOUCES

**Cadre d'emplois des techniciens ou rédacteurs territoriaux
Contrat de projet de 1 an
À pourvoir immédiatement**

La Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, créée au 1^{er} janvier 2017, regroupe 39 communes sur un bassin de vie de près de 32 000 habitants. Son territoire et sa population, soumis à forte variation saisonnière marquée par le tourisme et les résidents secondaires, l'amènent à observer une fréquentation réelle entre 80 000 et 110 000 habitants à l'année.

A l'heure des enjeux écologiques et économiques, la communauté de communes doit à la fois rendre un service public de proximité de qualité tout en répondant à la nécessité d'anticiper son action comme les besoins du territoire, de ses communes et de ses habitants à moyen terme.

Dans le cadre de sa compétence en matière de cadre de vie, la communauté de communes entretient un certain nombre de chemins sur le territoire, dits « chemins ruraux » ou « chemins de randonnée », soit en mobilisant ses équipes en régie, soit en faisant appel à des prestataires.

Afin, d'une part, de mieux organiser ce service, et d'autre part, de développer un véritable réseau de chemins de randonnées, lié notamment au patrimoine ou encore au cyclotourisme, la communauté de commune recrute un chargé de mission « chemins de randonnées et itinérantes douces ».

Rattaché à la Direction générale adjointe à l'aménagement et à l'environnement, le chargé de mission se verra confier deux principales missions :

1. Produire l'inventaire des chemins ruraux et de randonnée sur le territoire

Sur la base des données existantes, il s'agira de mener un travail de reconstitution et d'actualisation de la cartographie des chemins du territoire. Pour cela, le chargé de mission devra opérer à la fois un travail technique de terrain (repérages, traces GPS) et un travail administratif (centralisation des archives, conventions, délibérations de transfert, etc).

Cet inventaire devra prendre en compte l'existant mais aussi s'intéresser aux projets à venir, qu'il s'agisse de cheminements piétonniers ou de pistes cyclables, qu'ils soient portés par la communauté de communes ou d'autres collectivités (communes, Département...)

2. Identifier les chemins d'intérêt communautaire, en lien notamment avec le patrimoine et le cyclotourisme

A partir de l'inventaire ainsi produit et en lien étroit avec l'Office de tourisme intercommunal, le chargé de mission devra identifier ou constituer, parmi les chemins du territoire, les « boucles » présentant un intérêt particulier : sport nature, patrimoine, tourisme. Dans le cadre de cette mission, il devra s'intéresser aux pratiques existantes, et identifier les modalités à venir de valorisation de ces chemins. Il fera par ailleurs le lien avec la stratégie de mobilité en cours de construction au sein de la communauté de communes, en alimentant le volet des « itinérances douces ».

Profil

- Formation supérieure dans l'un des domaines suivants : développement territorial, paysage, patrimoine, tourisme
- Maîtrise des outils informatique / technique : Excel, SIG (QGIS)
- Appétence forte pour le travail de terrain
- Excellent relationnel (nombreux entretiens à prévoir), capacité d'initiative, de travail en équipe
- Connaissance appréciée du fonctionnement des collectivités locales

Rémunération

Conditions statutaires, régime indemnitaire, participation à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance, titres restaurant, CNAS, possibilité de télétravailler. Le lieu de travail est situé au siège de la communauté de communes.

Date limite de candidature : **11 octobre 2023**.

Adresser C.V. avec lettre de motivation à :

Monsieur Le Président
Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
Rue des entreprises
14160 DIVES SUR MER

Ou par mail : recrutement@ncpa.fr